

225C**1896** FR0000063307-FS0948

7 novembre 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

SOCIETE DE TAYNINH

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 novembre 2025, la société Unibail-Rodamco-Westfield SE (7 place du Chancelier Adenauer, 75016 Paris), a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 novembre 2025, les seuils de 95%, 90%, 2/3, 50%, 1/3, 30%, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société SOCIETE DE TAYNINH et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SOCIETE DE TAYNINH hors marché¹.

¹ Cf. notamment communiqué de la SOCIETE DE TAYNINH du 6 novembre 2025.